



Mercredi 27 janvier 2016

Luc BELOT a travaillé avec le Premier Ministre et la commission des lois sur l'amélioration du texte relatif à la déchéance de nationalité

Membre de la commission des lois à l'Assemblée nationale, Luc Belot « **est satisfait** » des premiers travaux réalisés par la commission, ce matin, en présence de Manuel VALLS, Premier Ministre.

Aucune référence à la bi-nationalité ne figurera dans le texte constitutionnel en ce qui concerne la déchéance de nationalité. Le champ sera strictement limité au terrorisme et aux autres formes graves d'atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation parmi lesquels l'espionnage et la trahison. « **La proposition faite par le Premier ministre sur la déchéance de nationalité lève les malentendus qui entourent cette réforme sans créer d'inégalités entre les Français, comme je le souhaitais** » précise le député et ajoute que « **une autre avancée importante : c'est bien la justice qui sera désormais chargée de l'application de cette peine dans le respect des lois et des conventions internationales** ».

Luc BELOT est satisfait de la proposition de rédaction de l'article 2 à laquelle il a participé avec le premier ministre mardi soir : " La loi fixe les conditions dans lesquelles une personne peut-être déchue de la nationalité française ou des droits attachés à celle-ci lorsqu'elle est condamnée pour un crime ou un délit constituant une atteinte grave à la vie de la Nation".

Les débats, sur cette réforme constitutionnelle, ont commencé aujourd'hui à l'Assemblée nationale, jour de la démission de Madame Christiane TAUBIRA de son portefeuille ministériel au Ministère de la justice. Luc BELOT « **salue tout son travail** » au sein du Gouvernement et « **les réformes qu'elle a engagées dès 2012** ».

Le député du Finistère, et jusque-là, Président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, Monsieur Jean-Jacques URVOAS, a été nommé Garde des Sceaux, pour lui succéder. « **Je félicite Jean-Jacques URVOAS, pour sa nomination. Un juriste émérite qui a toujours su travailler avec respect avec la représentation nationale** » conclut Luc BELOT.

Contact presse :

François Benoiton

francois.benoiton@lucbelot.net

02 41 87 95 95

06 82 77 03 54